



Commune de

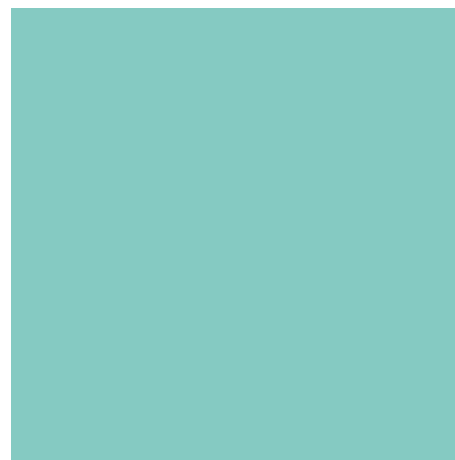
BAGNEAUX-SUR-LOING

DEPARTEMENT DE LA SEINE ET MARNE

Plan Local d'Urbanisme

Vu pour être annexé
à la délibération
du conseil municipal
du 10/04/2018
approuvant le projet
de Plan Local d'Urbanisme.

Le Maire,
Claude JAMET



2

PADD

Projet d'
Aménagement et de
Développement
Durables



Table des matières

Philosophie du projet	7
Les dynamiques d'évolution du territoire jusqu'à aujourd'hui	9
Les grandes orientations pour les prochaines années (Horizon 2030)	9
Bagneaux-sur-Loing dans le SCOT Nemours-Gâtinais : la réponse du projet communal aux objectifs de structuration du SCoT	10
Orientations détaillées	13
1. Redynamiser et diversifier l'économie	15
2. Soutenir les mutations du tissu urbain	18
3. Parfaire la qualité du cadre de vie et devenir plus ambitieux en matière d'écologie	22
Synthèse cartographique des orientations du PADD	25

Préambule

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) expose les intentions d'aménagement communales sous la forme d'objectifs en prenant en compte l'ensemble des enjeux liés au territoire.

Ces enjeux expriment la nécessité de mettre en œuvre un projet de développement du territoire qui soit cohérent, responsable, viable et solidaire. Les principes du développement durable dirigent cette démarche et orientent les choix vers un urbanisme de proximité et une dimension environnementale forte.

Ce sont les articles L.123-1 et s. et R.123-3 (Nouv. art. L.151-5) du code de l'urbanisme qui définit le rôle et le contenu du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.).

« Le projet d'aménagement et de développement durables définit :

1° Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;

2° Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune. Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Il peut prendre en compte les spécificités des anciennes communes, notamment paysagères, architecturales, patrimoniales et environnementales, lorsqu'il existe une ou plusieurs communes nouvelles.»

C'est un document qui doit être simple et accessible à tous les citoyens.

Il s'agit d'une vision de l'avenir du village, à horizon 10 ans. Le territoire est appelé à évoluer et le PADD est l'outil par lequel la commune guide cette évolution.

Il est le projet politique du document d'urbanisme.





Philosophie du projet

Les dynamiques d'évolution du territoire jusqu'à aujourd'hui

L'évolution démographique et urbanistique de Bagneaux-sur-Loing suit celle de l'industrie verrière, véritable ADN de la commune depuis l'installation de la première verrerie royale en 1751. Cette activité permet une croissance légère mais régulière jusqu'à la fin des années 40. Les industries verrières installées sur le territoire communal connaissent néanmoins un important tournant dès les années 50 avec l'accroissement de la demande en produit verrier Pyrex puis l'essor de la télévision qui nécessite la fabrication du tube cathodique. La population double en une décennie et Bagneaux-sur-Loing compte près de 2 200 habitants au cours des années 60. Mais cette décennie marque aussi le début du déclin de cette industrie concurrencée par de nouveaux matériaux et les nouvelles technologies. La commune va ainsi perdre près du tiers de sa population au cours de la décennie 70.

Depuis les années 80, la démographie renoue avec une très légère croissance grâce à de petites opérations urbaines et à un parc important de logements locatifs permettant une bonne rotation de la population.

Il résulte de ce passé, une commune très bien structurée, bien desservie et pourvue d'une offre complète en équipements. Le très dense tissu urbain en rive gauche du Loing, où cohabitent usines, logements et équipements montre à quel point l'industrie a toujours fait partie de la vie et du paysage urbain balnéolaitain. Si elle tient une place moins importante dans l'économie communale qu'il y a quelques années, l'industrie a su se diversifier et se détacher peu à peu de cette seule spécificité verrière. Elle reste un acteur majeur dans le paysage économique mais aussi un marqueur de l'identité communale.

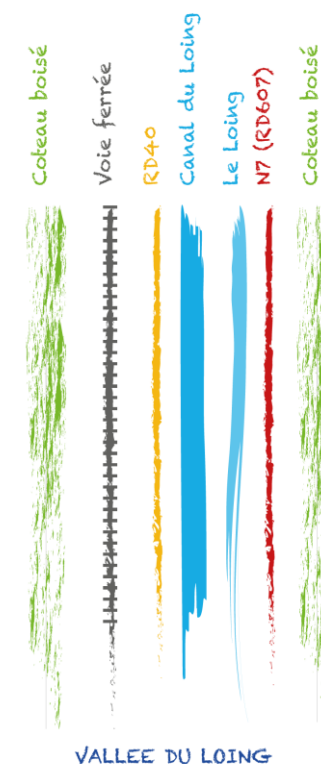
Les grandes orientations pour les prochaines années (Horizon 2030)

Extrêmement contrainte par son territoire où se succèdent d'Est en Ouest : l'ex-N7, le Loing et ses abords, le canal de dérivation du Loing, une RD, une voie ferrée, le tout entre les deux coteaux d'une des parties les plus encaissées de la vallée du Loing ; Bagneaux cherche l'équilibre entre la sauvegarde de son identité industrielle et le maintien de son niveau de population.

Ce nouveau projet est l'occasion pour la commune de réaffirmer clairement sa position de place forte de l'économie industrielle Nemourienne. Le projet repose donc, avant tout, sur un soutien aux activités présentes et la recherche de l'optimisation et de la résorption des friches industrielles.

S'étendant sur les deux rives du Loing, le territoire communal est à deux visages : la rive gauche, très dense, concentrent les espaces urbains (activités, logements, équipements) ; la rive droite, quant à elle, est caractérisé par un tissu plus diffus, le long de l'ex N7 et autour du village historique de Glandelles. Si la rive gauche ne présente plus aucune disponibilité foncière aujourd'hui, il est néanmoins apparu essentiel, au regard de la concentration des équipements et de la présence de la gare, de concentrer les efforts sur cette partie de la commune en encourageant les projets de renouvellement dans le tissu urbain existant plutôt que de rechercher un développement sur la rive opposée qui entrainerait un accroissement des déplacements motorisés et des besoins en équipements. A ce titre, l'un des projet les plus important pour la

Représentation schématique de l'organisation urbaine et naturelle de Bagneaux-sur-Loing



collectivité dans les années à venir et symbole de cette volonté de renouvellement du tissu urbain, sera la reconversion de la friche industrielle Thomson en un programme mixte, accueillant à la fois des logements et de nouvelles activités.

Enfin, si les contraintes du territoire ont conduit à la densification du site urbain, le maintien d'un cadre de vie agréable pour les habitants et la sauvegarde des sensibilités environnementales du territoire ont toujours conduit les actions des différentes municipalités. C'est dans cet esprit que s'inscrit le projet porté par le PLU avec désormais un accent particulier et plus prononcé sur la dimension écologique des actions.

Bagneaux-sur-Loing dans le SCOT Nemours-Gâtinais : la réponse du projet communal aux objectifs de structuration du SCoT

L'organisation du territoire par le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) Nemours-Gâtinais fait de Nemours, le principal pôle du territoire dont la vocation est de « de porter et d'affirmer le positionnement du territoire dans son environnement régional. Il assure des fonctions de structuration de l'ensemble du territoire en constituant le lieu d'accueil des niveaux supérieurs de l'offre économique, commerciale, résidentielle, administrative ou relative aux équipements, aux transports et aux services à destination des habitants et des entreprises de l'ensemble du territoire du SCOT. » (Source : DOO du SCOT).

Bagneaux-sur-Loing est une des communes constitutives du pôle de Nemours et, à ce titre, porte notamment des enjeux de production résidentielle et de renforcement du pôle économique. Ces enjeux sont renforcés par la présence de la gare « [les gares ferroviaires] constituent des sites d'accroche du territoire avec les pôles voisins. Ils constituent des sites d'intensification urbaine qui combinent une accessibilité et une urbanité accrues. »

En matière d'économie, l'objectif du SCoT est de « renforcer le pôle de Nemours en tant que pôle économique majeur du territoire par le déploiement de capacité d'accueil (foncière et immobilière) adaptées aux entreprises industrielles et tertiaires. » La commune de Bagneaux-sur-Loing est une place forte et historique de l'industrie Nemourienne, en particulier de l'industrie verrière. Celle-ci est son ADN. C'est elle qui a conduit l'évolution démographique et qui a façonné le développement urbain balnéolite, qui a fait de la commune ce qu'elle est aujourd'hui. C'est donc naturellement qu'à travers son projet communal, Bagneaux-sur-Loing affirme et conforte sa vocation industrielle. Elle affiche notamment des objectifs de soutien aux activités en place et d'accueil de nouvelles activités et emplois.

Organisation du pôle de Nemours selon le SCOT

ORGANISATION DU PÔLE DE NEMOURS

Communes du pôle de Nemours

Fonctions économiques

- Commerce structurant
- Industrie
- Tertiaire
- Parc à renforcer / à créer

Offre résidentielle

- ▲ Contribution à l'effort de production résidentielle
- Intensification résidentielle à proximité des gares

Offre en déplacements

- Axes de desserte par les TC urbains
- Accès gare

Valorisation de l'espace

- Coupures d'urbanisation / continuités écopaysagères couronne forestière
- Abords du Loing requalifiés / voie bleue



Source : DOO du SCOT Nemours-Gâtinais

S'inscrivant dans un site très contraint comme cela a été exposé dans le titre précédent, Bagneaux ne présente plus de disponibilités foncières cohérentes avec le fonctionnement urbain de son site. Pour répondre aux objectifs du SCoT mais aussi aux ambitions communales de maintien d'une croissance démographique et de renforcement des capacités productives du territoire, la commune doit se réinventer et possède aujourd'hui une occasion de le faire : le site industriel Thomson.

Depuis la fermeture de l'usine en 2012, ce site de près de 5ha en plein cœur du tissu urbain, est en friche et présente une belle opportunité de reconversion. Il constitue même l'unique possibilité de proposer de nouvelles capacités d'accueil à vocation économique. Mais parce qu'elle est unique, cette opportunité doit également porter les enjeux d'accueil de nouveaux logements. Le PLU de Bagneaux se saisit donc de cette capacité et ambitionne un programme mixte qui saura répondre à la fois aux besoins et objectifs résidentiels mais aussi économiques. Le projet communal encouragera par ailleurs toutes formes de densification par renouvellement du tissu urbain actuel et notamment aux abords de la gare.



Orientations détaillées

1. REDYNAMISER ET DIVERSIFIER L'ECONOMIE

Si Bagneaux-sur-Loing est ce qu'elle est aujourd'hui, c'est avant tout parce que l'industrie verrière s'est installée sur ce site dès le 18^{ème} siècle. Cette économie verrière a façonné l'histoire communale et elle constitue encore aujourd'hui une part importante des fonctions du territoire même à l'échelle élargie. Néanmoins, si la commune soutient toujours fortement cette branche de son économie, elle souhaite désormais la diversifier car le passé lui a montré les difficultés que peuvent entraîner une mono-activité. Ce projet est alors, pour elle, l'occasion d'afficher son soutien à l'ensemble des activités de son territoire et de s'ouvrir à de nouvelles opportunités.

Revaloriser
et conforter l'industrie,
identité
communale
et fonction
stratégique
pour le bassin de vie



A travers cet objectif, la commune souhaite à la fois répondre aux ambitions et orientations portées par le SCoT Nemours-Gâtinais qui l'intègre la polarité Nemourienne et lui confirme des fonctions économiques industrielles mais aussi réaffirmer et redorer cette image de « cité » industrielle sur laquelle la ville s'est construite et qui constitue aujourd'hui son identité.

Pour cela, le projet communal vise avant tout à **soutenir l'ensemble des entreprises** présentes sur le territoire en leur assurant les conditions nécessaires à leur évolution et à leur développement.

Il s'agit également pour la commune de résorber la friche industrielle Thomson-Prévent, site durement touché par la crise et les difficultés de l'activité verrière et fermé depuis 2012.

A travers ce PADD, la municipalité affiche sa volonté de **maintenir une vocation industrielle** sur la majorité de ce site. Et si le maintien de l'activité verrière est fortement souhaité parce qu'elle est l'ADN même de la commune, la municipalité soutiendra tous projets à vocation économique compatibles avec l'environnement urbain et qui sauront refaire de ce site une place forte de l'économie balnéolitaire.

D'ailleurs, avec une très bonne accessibilité, routière, ferrée et même fluviale par le canal du Loing, un cadre agréable et un tissu économique dynamique, la commune présente de nombreux atouts pour de jeunes entreprises désireuses de s'installer sur le territoire Nemourien. C'est pourquoi, la municipalité ambitionne la réalisation de structures qui pourraient répondre à leurs besoins comme une pépinière d'entreprises.

1. REDYNAMISER ET DIVERSIFIER L'ECONOMIE

Encourager le commerce de proximité



Parce qu'il est un important vecteur de lien social, qu'il répond à une aspiration des consommateurs de retrouver un accueil personnalisé, des produits et prestations de qualité et qu'il permet à certaines populations n'ayant pas de véhicules comme les personnes âgées de s'approvisionner, le commerce de proximité dans les villages est une nécessité alors même qu'il peine à se maintenir face à la concurrence des grandes surfaces.

C'est pourquoi, le projet communal de Bagneaux-sur-Loing exprime une volonté forte **d'encourager et de favoriser le maintien du commerce de proximité.**

Développer l'économie touristique et culturelle



Autour d'un camping déjà existant et d'un patrimoine encore sous-exploité, la commune ambitionne de développer et de structurer une économie touristique et culturelle, source d'une **diversification de son économie** traditionnellement industrielle et vectrice d'une **nouvelle image** du territoire.

Pour répondre à cet objectif, elle peut compter sur son **petit patrimoine** – poudingues, polissoirs, ossoirs, chapelle, moulin – qui pourra être associé à des circuits de découvertes du territoire et de ces curiosités. Elle possède également son patrimoine industriel verrier dont elle va poursuivre la sauvegarde : maisons ouvrières, église des verriers,...

Il s'agit également de **mieux faire connaître et de valoriser les chemins** de randonnées, et notamment le GR, qui jalonnent la commune.

En corrélation avec l'aménagement de l'Eurovélo 3, reliant Trondheim (Norvège) à Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne) et qui va longer le canal du Loing, la municipalité projette **de redynamiser son camping** en y proposant des hébergements insolites (yourtes, roulottes,...) ou encore en diversifiant ses activités par des locations de vélos par exemple.

A travers ce projet communal, la municipalité souhaite également offrir une nouvelle dimension à la culture. Si la mise en valeur du patrimoine local va participer à cet objectif, la commune désire aussi réaliser plus **d'animations culturelles** et créer des **espaces d'expression** comme des ateliers d'artistes.

1. REDYNAMISER ET DIVERSIFIER L'ECONOMIE

Soutenir l'agriculture



A Bagneaux, la vallée du Loing concentre les sites naturels sensibles et accueille les espaces urbains, les coteaux sont quant à eux, le domaine réservé de l'agriculture. Bien qu'économiquement encore forte, l'agriculture balénoitaine ne compte plus, sur son territoire, qu'une seule exploitation.

Le projet communal vise donc à **pérenniser** cette exploitation et d'une manière générale, l'économie agricole, en limitant le développement urbain afin de ne pas engendrer de contraintes ni d'expansion urbaine sur les terres agricoles et en assurant les possibilités d'évolutions des exploitations encore en place ou futures.

Améliorer le réseau de communications numériques



La Communauté de Communes du Pays de Nemours s'est récemment saisie de la compétence « aménagement numérique » et a adhéré au syndicat mixte d'aménagement numérique de Seine et Marne ce qui va permettre d'engager des travaux de montée en débit puis à terme d'assurer le développement de la fibre optique jusqu'à la maison (fiber to the home - FTTH).

La commune de Bagneaux **soutient ce projet** et veillera à ce que les aménagements futurs prévoient les raccordements nécessaires à cette technologie.

2. SOUTENIR LES MUTATIONS DU TISSU URBAIN

Parce que l'histoire urbaine de Bagneaux-sur-Loing est intimement liée à celle de son économie et en particulier de l'industrie verrière, elle poursuit aujourd'hui cette co-construction en affichant sa volonté de réinventer une friche industrielle et d'en faire le projet phare de son Plan Local d'Urbanisme. Faire du passé un présent, c'est aussi une manière pour Bagneaux de valoriser son patrimoine et de continuer à évoluer avec son histoire. C'est pourquoi, alors qu'elle pourrait se développer en rive droite ou sur les plateaux, la commune fait le choix de respecter le site dans lequel elle s'inscrit et ses limites (coteaux, cours d'eau...) ainsi que son fonctionnement qui s'est toujours concentré en rive gauche. Un choix qui s'appuie aussi sur le souhait de proposer un projet cohérent et soucieux de son impact environnemental.

Conduire le renouvellement de la friche Thomson



Le pôle urbain de Bagneaux installé sur la rive gauche du Loing et concentrant les fonctions économiques, résidentielles et d'équipements, ne présente aujourd'hui plus de disponibilités foncières qui permettraient son extension.

Néanmoins, la commune souhaite apporter une réponse aux enjeux de développement résidentiel émis par le SCoT Nemours-Gâtinais et maintenir un dynamisme démographique, qui lui permet de garder un bon renouvellement de sa population et une utilisation optimale de ses équipements.

Ne souhaitant pas développer outre-mesure la rive droite, choix qui serait en complète contradiction avec le fonctionnement de la commune et les objectifs de développement durable portés à travers ce document, les objectifs communaux doivent trouver une réponse à travers des projets de réhabilitation et de renouvellement urbain.

Elle compte notamment sur le **renouvellement de l'ancien site industriel Prévent-Thomson qui devrait accueillir un programme mixte activités/logements**. Le projet, dont seule une petite partie sera réservée à la création d'une nouvelle offre résidentielle, permettra **la réalisation de 125 à 130 logements**.

Cette offre de logements devra être porteuse d'une diversification de l'offre actuelle et devra permettre de répondre à un plus large éventail de parcours résidentiels.

Le renouvellement urbain de ce site aujourd'hui en friche et dépourvu d'espaces verts devra également permettre la réintroduction de plantations et d'aménagements paysagers afin de compléter la trame verte et d'améliorer le paysage urbain.

2. SOUTENIR LES MUTATIONS DU TISSU URBAIN

Accompagner la rénovation et la résidentialisation des logements aidés



En partenariat actif avec la commune, Val de Loing Habitat, gestionnaire du parc social sur la commune, va s'engager dans une vaste opération de résidentialisation et de rénovation des logements balnéolittains.

La résidentialisation doit permettre de redéfinir la limite entre espace public et espace privé afin de redonner des espaces privatifs pour les habitants et de recréer des espaces publics de qualité.

Mais il s'agit aussi de réhabiliter les immeubles afin de satisfaire notamment aux nouvelles exigences environnementales et de proposer des logements moins consommateurs d'énergie : travaux d'isolation, mise en place de panneaux solaires, récupération des eaux de pluies,...

A travers son PADD, la commune de Bagneaux-sur-Loing réaffirme tout son **soutien et son engagement** aux cotés de Val du Loing Habitat pour ce projet.

Assurer la densification du tissu urbain et l'évolution des constructions



L'objectif porté par le présent projet communal est de **ne pas étendre les tissus urbains tels qu'ils existent aujourd'hui**. Il s'agit à la fois de préserver les espaces agricoles fonctionnels de Bagneaux, de respecter les espaces sensibles du cœur de vallée et de maintenir les fonctionnalités du site urbain qui s'étend principalement en rive gauche.

Il s'agit également de respecter les grandes limites que sont les coteaux boisés. Un double objectif qui vise à **préserver les paysages balnéolittains et maintenir la trame verte** du territoire.

Néanmoins, si le tissu urbain de la rive gauche a atteint ses limites, territoriale et physique, la rive droite avec son tissu moins dense et plus éparse possède encore quelques disponibilités. Sans envisager une extension des limites actuelles de ce tissu, le projet communal s'inscrit dans un objectif de densification des espaces urbains de la rive droite.

Pour l'ensemble de la commune, la municipalité souhaite favoriser l'évolution des constructions afin de répondre à l'ensemble des parcours résidentiels et de permettre une **adaptation des logements aux différentes étapes de la vie**.

2. SOUTENIR LES MUTATIONS DU TISSU URBAIN

Encourager les projets de réhabilitations



Parce que le parc de logements compte encore des constructions qui peuvent évoluer et être créatrices de nouveaux logements sans engendrer de consommation foncière, ce Projet d'Aménagement et de Développement Durables est l'occasion pour la commune d'exprimer **son soutien et ses encouragements aux projets de réhabilitation**.

La municipalité restera néanmoins vigilante à ce que ces opérations restent en cohérence avec les caractères urbains et le paysage balnéolitains.

Objectifs de modération de la consommation foncière et de lutte contre l'étalement urbain

Le projet communal affiche une réponse forte aux objectifs de modération de la consommation foncière et de lutte contre l'étalement urbain en proposant un développement résidentiel et économique qui repose uniquement sur le **renouvellement urbain** (requalification d'une friche industrielle) et la **densification du tissu urbain déjà constitué**.

Il affiche donc un objectif « **zéro extension** », à vocation résidentielle ou économique, et assure une consommation foncière limitée qui portera uniquement sur des espaces situés **au sein de l'enveloppe urbaine actuelle** (dents creuses).



3. PARFAIRE LA QUALITE DU CADRE DE VIE ET DEVENIR PLUS AMBITIEUX EN MATIERE D'ÉCOLOGIE

Le site dans lequel s'inscrit Bagneaux-sur-Loing est riche, notamment d'un point de vue écologique, mais fragilisé par les évolutions anthropiques. Par ailleurs, pour contrebalancer un territoire très marqué par l'industrie, qui véhicule souvent une image négative, la commune a toujours été attentive à proposer un cadre de vie agréable où les habitants puissent s'épanouir. A travers cette dernière orientation, la commune poursuit ses objectifs et assure l'équilibre entre ses sites urbains et ses espaces naturels afin que chacun puissent trouver sa place.

Mettre en valeur le Loing tout en préservant ses fonctionnalités écologiques



Le Loing est un espace à part dans le paysage communal car sa présence est plus que discrète et la végétation prégnante ne permet que peu de visibilité sur la rivière. Si la base de loisirs située au Nord de la commune offre un lien direct avec le cours d'eau, il est presque impossible de se promener le long du Loing, les bords d'eau étant le plus souvent privatisés pour la pêche et plus ou moins bien entretenus.

Cette situation tend à faire disparaître ce motif du paysage balnéolaire, c'est pourquoi la municipalité souhaite s'engager vers la **mise en valeur et l'accessibilité des bords du Loing**.

Consciente que la rivière et ses abords sont néanmoins des espaces sensibles, supports de la trame écologique du territoire, le projet communal s'inscrit dans une démarche qui se veut respectueuse et responsable. L'objectif est pour la commune d'assurer l'équilibre entre la mise en valeur du site et la **protection de sa biodiversité et de ses fonctionnalités écologiques**.

Améliorer la perception du village



Traversée par la RD607, ex Nationale 7, encore aujourd'hui très fréquentée, la commune fait face à une pollution visuelle importante qui dégrade le paysage et est parfois source de dangerosité.

Ce projet communal est l'occasion pour la municipalité d'afficher son **engagement envers la lutte contre cette pollution visuelle et toutes formes de dégradation de ses paysages**, urbains ou naturels.

Bagneaux est caractérisé par une succession d'infrastructures linéaires (RD607, le canal du Loing, la RD40, la voie ferrée) qui découpent le territoire en lanières entre lesquelles l'urbanisation s'est développée. Il en résulte un paysage urbain très fermé, renforcé par le confinement des espaces privés derrière de hautes clôtures, végétales ou minérales.

A travers son projet, la commune souhaite travailler à une **réouverture des espaces urbains** pour aérer le tissu, créer plus de convivialité et améliorer les liens entre espace naturel et urbain.

3. PARFAIRE LA QUALITE DU CADRE DE VIE ET DEVENIR PLUS AMBITIEUX EN MATIERE D'ECOLOGIE

Offrir plus de place
aux modes de
déplacement
non polluants



A travers son PADD, la commune souhaite afficher **un engagement fort en faveur des mobilités durables** qui participent à la réduction des dépenses énergétiques.

Elle s'engage, pour cela dans un projet visant le renforcement du site urbain principal situé en rive gauche du Loing où se situent l'ensemble de ses équipements ainsi que la gare Transilien et exclut le développement, en dehors du site urbain constitué, de la rive droite qui aurait pour effet de favoriser l'expansion des déplacements Est/Ouest.

Elle poursuit parallèlement un **objectif de consolidation de son maillage de circulations douces** afin qu'il puisse constituer une véritable alternative à la voiture pour des déplacements courts et une réponse adaptée aux objectifs de réduction des consommations énergétiques, de diminution des besoins en stationnement et d'amélioration de la convivialité des espaces publics.

Enfin, parce que les modes doux ne peuvent répondre à l'ensemble des déplacements et que la voiture est parfois une nécessité, la commune désire s'équiper d'une borne de recharge pour les véhicules électriques afin de favoriser les **véhicules non polluants**.

Favoriser les
économies
d'énergie



La question énergétique est au cœur de l'urbanisme durable dont l'objectif est notamment de limiter l'usage des combustibles fossiles (gaz naturel, pétrole) pour prendre en compte la baisse des réserves et l'impact climatique.








A cette question, la municipalité souhaite s'engager dans des premières réponses se traduisant par l'incitation à la réduction de la consommation énergétique consacrée aux usages domestiques. Ainsi, **le recours aux nouvelles sources d'énergie sera encouragé** - solaire, photovoltaïque, géothermie... Les démarches de Haute Qualité Environnementale et de constructions BBC seront également approuvées par la municipalité.

Le soutien à des **architectures contemporaines intégrant les préoccupations environnementales** et limitant les déperditions énergétiques mais aussi la recherche d'orientations optimisant l'ensoleillement sont également des points importants sur lesquels la collectivité sera attentive pour les prochaines opérations. Cette exigence sera également portée aux bâtiments publics et à l'éclairage des espaces publics, pour lesquels la commune s'engage aux économies d'énergie.





Synthèse cartographique des orientations du PADD



REDYNAMISER ET DIVERSIFIER L'ECONOMIE

-  Assurer l'accueil de nouvelles activités dans le projet de reconversion du site Thomson
-  Soutenir l'évolution des sites économiques majeurs
-  Redynamiser le camping
-  Préserver les sites de production agricole
-  Pérenniser l'exploitation agricole encore en place
-  Préserver l'activité de carrière
-  Encourager et favoriser le commerce de proximité




SOUTENIR LES MUTATIONS DU TISSU URBAIN

-  Ne pas étendre mais densifier, réhabiliter et faire évoluer les tissus urbains existants
-  Accueillir une nouvelle offre de logements dans le projet de reconversion du site Thomson



REPERES**Hydrographie**

-  Le Loing
-  Canal du Loing

Voie de communication

-  Voirie principale
-  Voirie secondaire
-  Voie ferrée

PARFAIRE LA QUALITE DU CADRE DE VIE ET DEVENIR PLUS AMBITIEUX EN MATIERE D'ECOLOGIE

-  Mettre en valeur les bords du Loing tout en respectant ses fonctionnalités écologiques
-  Respecter les limites paysagères et particulièrement les coteaux boisés

